



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire



Séance du **Judi 27 Juin 2019 à 20h30**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt et un juin deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

M. Xavier ANCKAERT a été nommé Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.



Nombre de membres en exercice : **85**

Nombre de membres présents : **55**

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : **9**

Nombre de membres excusés : **2**

Nombre de membres absents : **19**

Date de convocation :
21 juin 2019

Visa du contrôle de légalité du :

28 JUIN 2019

Affichée le :

28 JUIN 2019

1 - Commande Publique

1.1 - Marchés Publics

Objet : Etude pour la restauration de la continuité écologique (RCE) au droit du « Moulin Pinel »
- Signature du marché

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
M. Pascal VASTHIER					x

LA VILLETTE						
M. Daniel BREARD	x					
PERIGNY						
Mme Christiane PORTIER		x : représentée par M. Mickaël TOUTAIN				
PONTECOULANT						
M. Jean-Pierre MOURICE	x					
SAINT-DENIS-DE-MERE						
M. Jean-Pierre BINET					x	
TERRES-DE-DRUANCE						
M. David MADELAINE					x	
M. Yves LECHAPTOIS	x					
M. Jean TURMEL	x					
BEAUMESNIL						
M. Gilles PORQUET	x					
CAMPAGNOLLES						
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x					
LANDELLES-ET-COUPIGNY						
M. Blaise MICARD	x					
LE MESNIL-ROBERT						
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT				
NOUES-DE-SIENNE						
M. Hervé BAZIN	x					
M. Hervé DUPARD	x					
Mme Reine EUDE	x					
M. Joseph FAINS	x					
M. Roger LANGLOIS	x					
M. Patrick MADELEINE	x					
M. Serge MAUDUIT	x					
M. Jean-Pierre NOURRY				X : M. Georges RAVENEL		
M. Georges RAVENEL	x					
Mme Marie-Josèphe VIARD				X : M. Patrick MADELEINE		
PONT-BELLANGER						
Monsieur Christian MARIETTE					x	

SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Jean-Claude TROCHON		x : représenté par Mme Josiane LETELLIER			

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				

SOULEUVRE-EN-BOCAGE						
Mme Nicole BEHUE	x					
M. Alain DECLOMESNIL	x					
M. Régis DELIQUAIRE	x					
Mme Nathalie DESMAISONS	x					
Mme Julie DUBOURGET	x					
M. Didier DUCHEMIN	x					
M. Gérard FEUILLET	x					
M. Marc GUILLAUMIN	x					
M. Francis HERMON				X : M. Gérard FEUILLET		
Mme Sonja JAMBIN				X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Jean-Marc LAFOSSE						x
M. Edward LAIGNEL	x					
M. André LEBIS				X : M. Marc GUILLAUMIN		
Mme Bérengère LÉBOUCHER						x
Mme Colette LESOUEF						x
M. Claude MAIZERAY						x
Mme Natacha MASSIEU					x	
M. Michel MOISSERON	x					
Mme Monique PIGNE	x					

VALDALLIERE						
Mme Sarah ANNE	x					
Mme Rolande BLIN	x					
M. Frédéric BROGNIART				x		
Mme Caroline CHANU	x					
M. Herve CHANU	x					
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Josette GAUTREAU						x
M. Rémi LABROUSSE	x					
Mme Anita LAIR						x
M. Gilbert LOUIS						x
M. Patrick POUPION	x					
Mme Cécile QUESNEE- COUPPEY						x
M. Michel ROCA	x					
Mme Anne ROHEE						x

VIRE NORMANDIE					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE	x				
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER					x
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS					x
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER				X : M. Pierre-Henri GALLIER	
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT	x				
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY					x

TOTAL	52	3	9	2	19
Nombre de Membres en exercice			85		
Nombre de conseillers présents			55		
Quorum			43		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			64		

M. Marc GUILLAUMIN donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau, dans le cadre de sa compétence « GEMAPI » a lancé une consultation « marché public » pour une mission d'étude du rétablissement de la continuité écologique au droit du Moulin Pinel – Commune déléguée de Le Tourneur (Souleuvre-en-Bocage).

La procédure de passation utilisée est une procédure adaptée ouverte, conformément aux articles L.2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Le marché est non alloti.

La durée du marché est conclue pour une période totale de 10 mois (hors délai de validation) et se décompose comme suit :

- Tranche Ferme : Etude préalable (6 mois)
 - Phase 1 – Etude préliminaire de faisabilité
 - Phase 2 – Etude d'Avant-Projet
- Tranche optionnelle 001 : Etude de projet (PRO) (1 mois)
- Tranche optionnelle 002 : Procédures administratives (3 mois).

Trois offres ont été reçues dans les délais et analysées.

Les candidatures ont été jugées sur leur capacité technique, professionnelle et financière ; les trois candidatures ont été admises.

Au stade de l'analyse des offres, les critères ont été pondérés de la manière suivante, selon les stipulations du règlement de la consultation :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 %
2-Valeur technique	60.0 %
2.1 – <i>Qualité du mémoire technique : pertinence et adaptation au besoin de la méthodologie proposée, organisation et qualités de l'équipe affectée à l'exécution des prestations</i>	40.0 %
2.2-Références (<i>expériences et démonstration de compétences</i>)	20.0 %

Ainsi, l'offre présentée par le Cabinet DCI Environnement – 1399 Chemin de Cleres – 76230 BOIS-GUILLAUME, offre la moins-disante, a été jugée conforme aux attentes techniques et financières et retenue pour un montant de :

- Tranche Ferme : 17 650 € HT
 - Dont Phase 1 : 12 700 € HT
 - Dont Phase 2 : 4 950 € HT
- Tranche optionnelle 001 : 4 050 € HT
- Tranche optionnelle 002 : 5 800 € HT

Soit un montant total de : 27 500 € HT (TVA en sus)

Suivant les avis favorables de la Commission « Urbanisme / Environnement » réunie le 13 juin 2019 et du Bureau communautaire réuni le 17 juin 2019, il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- autoriser M. le Président ou son représentant à signer le marché avec le Cabinet DCI Environnement et toutes pièces contractuelles y afférentes,
- solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie une subvention de 80 % pour ce dossier. »

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **64** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

